

République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des Affaires Juridiques Service Contentieux

DECISION MUNICIPALE N° 2024/142/A.J.

Visa de M. Christophe LOGEAIS, Directeur des Affaires Juridiques

Visa de Mme Sandie L'HERMITTE,
Chef du Service Contentieux

Affaire suivie par Marjorie GIRAUD Gestionnaire Assurances ☎ 04.94.36.32.20 – mgiraud@mairie-toulon.fr Publié Le

2 4 SEP. 2024

DECISION

PRISE PAR MADAME JOSEE MASSI, MAIRE DE TOULON, EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

<u>OBJET</u>: Paiement à Maître Aurélie GUILBERT, Avocat, de la somme de 540 € TTC (Agent municipal agressé dans le cadre de ses fonctions) – Facture n° 20240484 du 12 septembre 2024.

La Ville de TOULON, représentée par Madame Josée MASSI, Maire de TOULON, soussignée, décide qu'en application de la délibération du 3 mai 2023, enregistrée sous le n° 2023/359/S, prise conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et de l'arrêté 23/AR/55 en date du 3 mai 2023, doit être payée sur les crédits inscrits au budget de la Ville 2024, chapitre 011 - fonction 020, article 6227 à Maître Aurélie GUILBERT, Avocate, 11, avenue Hugues Cléry, Mar Vivo, 83500 LA SEYNE SUR MER, au compte Crédit Municipal de Toulon, banque 17150, guichet 83001, compte 00000 P 135 0W, clé rib 03, la somme de 540 € TTC (CINQ CENT QUARANTE EUROS) représentant les frais visés en objet.

La présente décision recevra les formalités administratives prévues par l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FAIT A TOULON, EN L'HOTEL DE VILLE, LE 2 3 SEP. 2024

Pour le Maire de Toulon L'Adjoint délégué Robert CAVANNA

TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE LE 2 4 SEP. 2024

PUBLIE LE 2 4 SEP. 2024



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DECISION MUNICIPALE N. 2024/142 Paiement à Maître Aurélie GUILBERT, Avocat, de la somme de 540 euros TTC (Agent municipal agressé dans le cadre de ses fonctions) - Facture n. 20240484 du 12 septembre 2024

Date de transmission de l'acte :

24/09/2024

Date de réception de l'accusé de

24/09/2024

réception :

Numéro de l'acte :

2024142AJ (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

083-218301372-20240923-2024142AJ-AR

Date de décision :

23/09/2024

Acte transmis par :

Stéphanie DUPONT ID

Nature de l'acte :

Actes réglementaires

Matière de l'acte :

9. Autres domaines de competences

9.1. Autres domaines de competences des communes